



L'achat d'une maison seul...

Par **lilirose5959**, le 13/05/2011 à 18:28

Bonjour,
mon ami souhaite acheter une maison seul et après plusieurs année de vie commune ajouté mon nom sur la maison pour qu'elle nous appartien à tous les deux.
es ce possible?

Par **edith1034**, le 13/05/2011 à 18:43

oui mais vous aurez des frais de notaire pour la moitié

pour tout savoir sur l'achat immobilier

<http://www.fbIs.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>

Par **lilirose5959**, le 13/05/2011 à 19:06

merci de votre réponse aussi rapide.
faut il qu'on se marie pour pouvoir ajouter mon nom?

Par **mimi493**, le 13/05/2011 à 19:32

Il faut que vous compreniez que rajouter un nom sur un acte de propriété est un acte de mutation (vente ou donation), ça ne se fait pas en claquant des doigts

Par **edith1034**, le **14/05/2011** à **08:39**

bonjour

le mariage ou le pacs est possible mais non nécessaire

pour apparaitre il faut refaire l'acte authentique avec droits de mutation